

Echos de Montendre



**Forum des associations :
Première édition réussie !**

La rentrée scolaire



SEPTEMBRE 2015 - N° 4
Échos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84.
mairie@ville-montendre.fr
<http://www.montendre.fr>
Impression : L'Atelier d'Impression
17130 Montendre

3/4 TRAVAUX & CADRE DE VIE

5 PRATIQUE 2015

6/7 C'ÉTAIT L'ÉTÉ

8/9 RENTRÉE SCOLAIRE

10 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

11 VIE ASSOCIATIVE

12/13 VOUS ÊTES COMME ÇA

14/15 COMMUNES ASSOCIÉES



Chers concitoyens,

Nous sommes très fiers de notre vie associative et c'est avec un grand plaisir que nous l'avons mise à l'honneur, avec tous les bénévoles qui l'animent, lors de ce premier **grand forum des associations** qui s'est tenu il y a quelques jours... Une belle façon de marquer la rentrée après un été très animé comme le montre notre rétrospective estivale.

Mais c'est tout au long de l'année que nos associations font parler d'elles et de Montendre, jusque très loin... Comme les Cannes majors revenues victorieuses des championnats d'Europe fin août.

Patrick Giraudeau fut entre 1995 et 2001 l' élu responsable du monde associatif avant d'assumer d'autres délégations en sa qualité de premier adjoint jusqu'à aujourd'hui. Je suis heureux et fier qu'il ait été distingué officiellement et publiquement le 14 juillet dernier. La médaille d'honneur des collectivités et la médaille de la Ville de Montendre récompensent en effet un élu dévoué qui sert sa commune avec passion depuis vingt années.

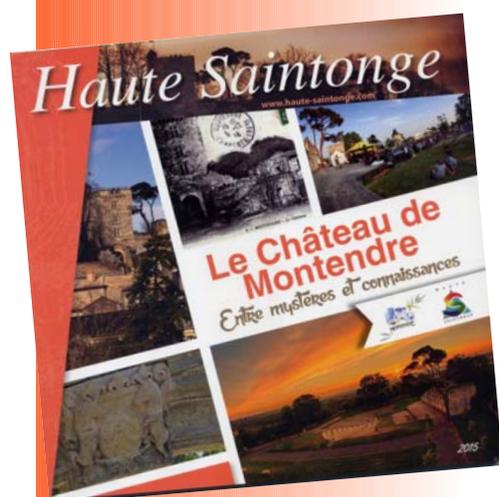
La rentrée s'est déroulée sereinement malgré la suppression d'une classe à l'école élémentaire ; au collège, nous avons accueilli Thierry Faure, le nouveau principal qui succède à Philippe Pluchon alors que s'ouvrira prochainement (début novembre) la classe-relais. La Commune a largement contribué à sa création, mettant à disposition les locaux nécessaires à cette structure dédiée aux élèves en situation de décrochage scolaire. C'est la troisième dans le département après La Rochelle et Saintes.

D'importants travaux de voirie ont débuté et se poursuivront une partie de l'automne : Grand'Rue, rue de Bagatelle et boulevard de Saintonge (création du nouveau parking face au collège).

Face à un contexte international extrêmement tendu et devant la détresse des populations qui fuient leurs pays, nous avons évoqué en Conseil Municipal la possibilité pour notre Commune de s'associer à l'élan de solidarité à l'égard des réfugiés politiques qui affluent en masse aux portes de l'Europe. La France doit accueillir 24 000 d'entre eux. J'ai donc proposé que Montendre fasse preuve de solidarité et de fraternité en accueillant des familles de réfugiés dans le cadre de leurs démarches de demande d'asile. Le Conseil municipal ayant approuvé cette proposition, nous avons mis à l'étude des possibilités d'hébergement et nous nous sommes rapprochés des services de l'Etat pour engager une démarche officielle en ce sens.

Bernard LALANDE

Sénateur-maire de Montendre



“Le vieux château de Montendre se dresse fièrement sur les hauteurs de la ville dont il rappelle le passé glorieux. Un passé trop souvent oublié et qui a ressurgi, à l'occasion de la réhabilitation de la façade du logis de La Rochefoucauld.” C'est ainsi que débute cette magnifique brochure parue à l'occasion des journées du patrimoine...

Réalisée et éditée par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge, richement documentée et illustrée, elle ravira tous les amateurs d'histoire locale mais aussi et surtout tous les Montendrais (et voisins) attachés à leur commune et à leur vieux château. Elle est disponible dès maintenant à la mairie de Montendre ou à l'Office de Tourisme.

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Voirie et réseaux



D'importants travaux sont en cours de réalisation Grand Rue et rue de Bagatelle ; ces opérations sont réalisées sous la responsabilité du Conseil départemental avant qu'il ne soit procédé aux échanges entre d'actuelles voies départementales et le boulevard de Saintonge (actuellement voie communale) qui rejoindra prochainement le giron du Département de la Charente-Maritime. Avant d'entreprendre la réfection de la voirie, des manoeuvres d'hydro-curage et d'inspection vidéo ont été menées, mettant en évidence la nécessité de revoir les réseaux d'assainissement des deux voies :

- **Grand'Rue** : les opérations de renouvellement du réseau sont d'ampleur assez limitée (chemisage du collecteur et des branchements - renouvellement des boîtes de branchement) se sont déroulées sur deux semaines. Elles seront suivies très vite par les travaux de réfection de l'enrobé de la Grand'Rue et de rénovation de la place de l'Eglise (trottoirs et chaussée).
- **Rue de Bagatelle** : les travaux seront plus conséquents (renouvellement du collecteur et des branchements), donc plus longs. Engagés depuis la deuxième semaine de septembre, ils se poursuivront jusqu'à la mi-octobre. Ce n'est qu'ensuite que l'enrobé sera refait à neuf.



Aménagement d'une Classe Relais

Le dispositif de la Classe Relais permet un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire ; son objectif est de favoriser leur rescolarisation et leur resocialisation. Les classes relais accueillent des élèves entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique injustifié, une démotivation profonde, voire une déscolarisation. Ce dispositif a démontré, grâce à sa souplesse, son utilité dans la lutte contre le décrochage scolaire ; ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- encadrement renforcé (enseignants et éducateurs,

personnels associatifs),

- un accueil temporaire pour un groupe réduit d'élèves,
- un partenariat entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités territoriales, des associations agréées ...

A la demande de l'Éducation Nationale et en étroite collaboration avec le collège Samuel Duméniou, la Commune de Montendre met dès cette rentrée à disposition un local pour accueillir cette classe. Il s'agit d'un module d'une surface de 72 m² constitué de deux salles et de sanitaires, situé à côté du skate park. Pendant l'été, les services techniques communaux ont assuré l'implantation (longrines) du module et aménagé une rampe d'accès et le raccordement du module aux différents réseaux. Une clôture et deux portails d'accès ont également été posés pour sécuriser le site.

Une convention entre le collège et la mairie régira le fonctionnement de cet équipement.

A la médiathèque



La commune a investi dans du nouveau mobilier de bibliothèque, plus moderne et fonctionnel. L'ancien a été récupéré par les écoles et quelques associations. Au rez-de-chaussée, les peintures et toiles de verre ont été entièrement refaites à neuf, tandis que les services techniques restructuraient le réseau électrique et le réseau informatique pour les adapter à la nouvelle configuration de la médiathèque, qui comprend désormais un pôle informatique plus resserré et un nouvel espace enfants.

Propreté canine : petit rappel de civisme

Les animaux de compagnie ont leur place à Montendre... sous réserve de respecter quelques règles, pour un espace public et une propreté mieux partagés. Les propriétaires d'animaux en sont responsables et doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident et notamment les déjections et les sacs poubelles éventrés.

C'est pourquoi nous rappelons aux propriétaires de chiens que des **toutounet** (petits sacs plastiques destinés à ramasser les déjections canines) sont à leur disposition (gratuitement) à la mairie.

Pour ceux qui ne tiendraient pas compte de ces règles, ce rappel de la réglementation : tout propriétaire surpris à ne pas ramasser les déjections de son animal s'expose à une amende de 35€.



TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Dans les écoles



Les services techniques ont travaillé principalement à sécuriser les cours des écoles, comme cela avait été programmé en commission des affaires scolaires :

– **à l'école maternelle**, des clôtures et des portillons ont été installés afin de canaliser les allées et venues des parents notamment au moment des TAP.

– **A l'école élémentaire**, l'enceinte intérieure de l'école a été sécurisée avec la pose de portails et de clôtures autour de la cour et sous les bâtiments. Les travaux de peinture prévus dans les classes seront réalisés à la faveur des vacances de la Toussaint.

– **A la cuisine centrale** : les services techniques ont refait les cloisons du local froid et du local départ repas avec des panneaux sandwichs réalisés dans un matériau spécifique, étanche à l'eau.

Une cuisine à la Maison de la Petite Enfance

Suivant les préconisations de la CAF, la Maison de la Petite Enfance doit pouvoir confectionner sur place et fournir les repas aux petits qu'elle accueille au 1er novembre. Pour que ce soit possible, il a été nécessaire de réaliser

des aménagements de l'office existant : création d'un nouveau local poubelles, transformation du local poubelle existant en réserve sèche, acquisition de mobilier spécifique et d'électroménager, etc. Ces travaux ont été réalisés cet été.

C'est Frédérique Peigney qui sera en charge de cette préparation (environ 20 déjeuners et 20 goûters par jour) dans le respect des règles de la **diversification alimentaire**, parce qu'un tout-petit ne mange pas comme un adulte... Selon leur âge, les enfants auront le même repas, dont la consistance et la quantité varieront (purée, écrasés, puis morceaux...). Afin de contribuer à l'éducation au goût, l'introduction d'épices et d'herbes aromatiques sera favorisée. L'association **Mamuse et Méduque** souhaite aussi privilégier la saisonnalité des fruits et des légumes et le recours aux producteurs locaux (primeurs comme viandes). Les tout-petits dégusteront aussi un pain nouveau chaque jour... Une fois la nouvelle organisation en marche, la directrice prévoit déjà d'inventer des repas à thème (par couleur, par pays, etc.) pour que le moment du repas soit toujours synonyme de plaisir et de découverte.



La Directrice de la crèche, Marie Dupuy et Frédérique Peigney qui va régaler les tout-petits avec ses délicieuses purées.

ELECTIONS RÉGIONALES 2015

Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller régional, des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

Quand ? Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps. Les élections régionales sont prévues **les 6 et 13 décembre 2015**.

Dans quelles régions les élections sont-elles organisées ? Le périmètre des régions pour les élections régionales est celui issu de la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions. Les élections régionales sont organisées en Guadeloupe, à La Réunion et dans les 13 nouvelles régions métropolitaines :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
- **Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes**
- Auvergne et Rhône-Alpes
- Bourgogne et Franche-Comté
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Île-de-France
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

- Nord-Pas-de-Calais et Picardie
- Basse-Normandie et Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Martinique et la Guyane votent pour élire les représentants de la collectivité territoriale unique.

Qui peut voter ? Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Quel est le mode de scrutin ?

Le scrutin régional est un scrutin de listes, il n'y a pas de candidature individuelle. **En région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, 183 conseillers régionaux sont à élire.** C'est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

A Montendre, les opérations de scrutin se dérouleront de 8h à 18h, comme à l'habitude dans les salles du centre François Mitterrand (bureau 1 et bureau 2), rue Jacques Baumont et dans les mairies annexes des communes associées de Chardes et Vallet (bureau 3 et bureau 4).



Sécurité routière :

- conducteurs novices

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les conducteurs novices ne peuvent plus boire d'alcool avant de conduire. En effet, dans le cadre du plan d'action pour la sécurité routière, la limite d'alcool autorisée en conduisant passe de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour tous les titulaires d'un permis probatoire ou les conducteurs en apprentissage.



Le permis probatoire est d'une durée de 3 ans après la date d'obtention du permis de conduire et de 2 ans si ce permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée (AAC).

Tout détenteur d'un permis probatoire qui contreviendra à cette règle sera passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 6 points.

En adoptant cette mesure, la France rejoint les 21 pays voisins qui imposent déjà des taux d'alcool autorisés inférieurs à 0,5 g/l à leurs conducteurs, novices ou pas : en Allemagne (taux 0) et en Autriche (0,1 g/l), l'abaissement du taux d'alcool a été suivi dès les premières années d'une baisse de l'accidentalité de plus de 15 % chez ces conducteurs.

- Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casques audio en conduisant.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, il est interdit aux conducteurs de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son. Cette mesure s'applique à tous les usagers de la route circulant avec un volant (voiture, poids-lourd) ou guidon (moto, scooter, vélo, cyclomoteur). L'interdiction ne concerne pas seulement la conversation téléphonique mais également la musique et la radio, dès lors qu'elles

transitent par un dispositif en contact avec les oreilles. Ce décret vient compléter l'interdiction en vigueur de tenir un téléphone en main en conduisant.

Aide régionale au passage du permis de conduire

La Région aide tous les diplômés du CAP et du Bac Pro à passer leur permis de conduire, pour faciliter leur recherche d'emploi. Les diplômés de la mention complémentaire "aide à domicile", les jeunes en service civique ainsi que les parents isolés majeurs, en formation ou en contrat aidé, peuvent dorénavant prétendre à cette aide.



Pour qui ?

- Lauréats du CAP et du Bac Pro et ceux de la mention complémentaire "aide à domicile" obtenu depuis 2013 ayant suivi leur formation ou scolarisation en Poitou-Charentes. Après leur diplôme, les lauréats ont 18 mois maximum pour faire leur demande d'aide en ligne.

- Jeunes justifiant d'un contrat d'engagement de service civique

- parents isolés majeurs résidant en Poitou-Charentes et en formation professionnelle continue ou emploi aidé au moment de la demande.

NB : La Mission Locale à Montendre peut vous aider à monter votre dossier.

Toutes les infos sur www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/135

Permanences de **La Mission Locale de Haute Saintonge**, Maison du canton 1, place de l'Eglise de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, les mardis et mercredi (sur rendez-vous) ; les jeudis et vendredis (accueil libre) Tél. 05 46 86 51 48.

Agenda

Samedi 3 et Dimanche 4 octobre : Rallye équestre Equisud 17

Samedi 10 octobre : 6e Raid Serial Azimut Saintongeais

Du 12 au 16 octobre :

Semaine Bleue (voir p11 le programme de Montendre)

Judi 15 octobre : 20h soirée atelier "La diversification alimentaire" organisée par le Relais d'Assistants Maternels **Amstramram 17**, salle 1 centre culturel

Dimanche 18 octobre : 5e salon du Livre de Montendre

Judi 22 octobre : Réunion publique (compte-rendu municipal), 20h30 salle municipale.



OCTOBRE ROSE

Pour la 3^e année consécutive, Montendre s'engage aux côtés de l'association LUCIDE 17 dans cette opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Plusieurs actions ou animations sont prévues pour attirer l'œil et interpeller le passant :

- Décoration de monuments avec du ruban rose ;
- Habillage de la Marianne Républicaine de Vallet qui sera exposée à l'accueil de la mairie de Montendre ;
- Illumination des halles avec des LEDs roses.
- Organisation de deux randonnées pédestres (balisées) **dimanche 25 octobre** au départ du centre culturel : une de 5 kms (départ 10h) et une de 12 kms (départ 9h30). Des rafraîchissements seront offerts à l'arrivée et les participants auront la possibilité d'effectuer des dons au profit de la lutte contre le cancer.

L'ÉTÉ À MONTENDRE



ENCHANTEMENT

Drôles de Mômes est incontestablement un festival enchanteur... Avec son importante équipe de bénévoles et sa non moins nombreuse cohorte d'artistes en tous genres, ce petit festival (pas si petit que ça...) semble avoir trouvé ses marques pour sa deuxième année sur les rives du lac. La programmation était au top, les spectacles créatifs, variés, dépaysants au possible. Oui, sans aucun doute, cette Machine à Bulles nous fait monter dans ses sphères, nous embarque dans son monde et on a passé là trois jours extraordinaires.



Cérémonies du 14 juillet

DÉVOUEMENT ET ENGAGEMENT

Le rendez-vous républicain du 14 juillet avait cette année une tonalité particulière avec la distinction publique du Premier Adjoint au Maire, **Patrick Girardeau**, récompensé pour 20 années de mandat au service de la collectivité montendraise. Mais les pompiers ne furent pas non plus en reste. La cérémonie d'avancement de grades et de remise de médailles s'est déroulée en présence du Commandant Pascal Lachaud, adjoint au chef du groupement sud du SDIS : **Nicolas Bocard** a été titularisé sapeur ; **Stéphane Freuchet** a obtenu le grade d'adjudant ; **Yoann Bausmayer** a reçu la médaille d'argent récompensant 20 ans de service et le lieutenant **Christophe Tessonneau** a reçu la médaille de vermeil pour 25 ans de service.



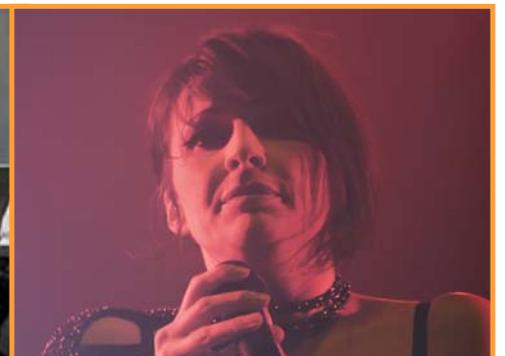
Un succès qui ne se dément pas pour les deux brocantes de l'été : en centre ville (juillet) comme au lac (15 août), ces manifestations font le plein, côté exposants comme visiteurs !

L'ÉTÉ À MONTENDRE



C'est une bien belle saison **MVC** qui a déroulé pendant deux mois son programme d'animations. Les marchés nocturnes ont attiré un public nombreux et enchanté par l'affiche de groupes locaux de grande qualité. Toutes générations confondues, au fil des mardis, on a dansé et chanté autour des halles, avec la Lyre Montendraise, la Joyeuse Chevançelaise, le P'tit baratin... : de beaux moments de fête avec des groupes porteurs de valeurs, dont le plaisir d'échanger était communicatif ! Sur un stand proche de la buvette MVC, **nos amis Sulzois** ont également pendant deux marchés nocturnes, conjugué le verbe échanger (en français s'il vous plaît) en faisant déguster (avec modération) la bière allemande. Un avant-goût des festivités de la Pentecôte 2016 où l'on ira fêter, à Sulz, les 40 ans du jumelage !

A la base nautique, l'équipe d'animateurs de **Rémi Marquiseau** a accueilli familles et jeunes venus profiter des activités de loisirs : tir à l'arc, rosolies, pédalos, bateau solaire et même quad électrique. En août, la journée portes ouvertes a même fait carton plein et le film du Cinésite, choisi judicieusement a remporté un beau succès !



Il lance la saison d'été, attendu par tous, festivaliers comme bénévoles : le **FREE MUSIC** !

Programmation, ambiance, il a tout pour plaire et compose une belle vitrine pour la cité des Pins : musique, jeunesse, bénévolat, développement durable, une touche de fantaisie... bravo à A DONF et à ses nombreux bénévoles pour ce bel événement festif !



A l'école maternelle

Quatre vingt-dix-neuf élèves sont scolarisés en ce début d'année. Barbara Cottret assure toujours la direction et l'équipe enseignante a accueilli une nouvelle collègue en la personne de Maryline Picaud. Les niveaux sont ainsi répartis et encadrés

- 23 Petites Sections avec Maryline Picaud (ATSEM Katia Gamin)
- 27 Moyennes Sections avec Elisabeth Diez (ATSEM Arlette Angibaud)
- 24 Moyennes Sections et Grandes Sections avec Laurent Bonet (7 MS et 17 GS) (ATSEM Sylvia Garcia)
- 24 Grandes Sections avec Barbara Cottret ou Pauline Bellin (décharge de direction le mardi) (ATSEM Stéphanie Delage). L'enseignante ZIL (remplaçante) est Laura Broussier.

Après une première année d'expérimentation, les TAP ont été réaménagés pour coller au plus près des rythmes de l'enfant et les horaires de l'école modifiés également. Les TAP (non obligatoires et gratuits) sont toujours encadrés par les ATSEM et restent des temps de jeux libres, soit dans la cour, soit sous le préau ou dans une salle en cas de mauvais temps.

Horaires de l'école maternelle :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 8h45 à 11h45, (pause méridienne et repas de 11h45 à 13h30) et l'après-midi de 13h30 à 15h45 (TAP de 15h45 à 16h15).

Mercredi de 8h45 à 11h45.



Un nouveau principal au collège

Thierry Faure est le nouveau principal du collège Samuel Duménieu où il effectue sa (déjà) 21^e rentrée... Il a commencé sa carrière comme Conseiller Principal d'Éducation avant de rejoindre le corps des personnels de direction en 2007. Principal adjoint, puis proviseur adjoint, proviseur du lycée de Jonzac, il connaît donc bien notre secteur et son environnement pédagogique et économique. Cette solide expérience a conduit le recteur à le nommer coordonnateur du Réseau ECLORE qui comprend deux lycées, sept collèges et soixante-douze écoles.

La priorité de Thierry Faure en ce début d'année scolaire est la mise en place de la **réforme du collège**, avec notamment l'exigence de renforcer la liaison entre l'école primaire et le collège. Plus « localement », le nouveau principal, souhaite repositionner le **bureau de la Vie Scolaire**, pour lui donner une place centrale au cœur de l'établissement, une meilleure visibilité auprès des élèves et de plus grandes interactions avec les autres services. Il va également faire remettre en activité le plateau scolaire avec l'organisation d'activités sportives. Fin septembre ont commencé les **travaux d'aménagement d'un parking** en face de l'établissement : il devrait permettre de diminuer les problèmes d'accès et de sécurité aux heures d'entrée et de sortie des classes. 413 élèves étaient scolarisés début septembre et tous les postes d'enseignants étaient pourvus ; la **classe relais** ouvrira bientôt (Cf.p3) sous la responsabilité d'Arnaud Louis, directeur de la SEGPA. Le 13 novembre prochain, le nouveau principal présidera une **cérémonie de remise des brevets** à la salle des fêtes, pour valoriser le travail des élèves et faire l'éloge de la réussite scolaire.



A l'école élémentaire

Cent quatre-vingt-cinq élèves ont fait leur rentrée à l'école Jacques Baumont qui a perdu une classe depuis la rentrée précédente. Patrick Borneman assure toujours la direction d'une équipe d'enseignants qui a un peu changé puisque Lionel Bonin, un « pilier » de l'établissement, est parti enseigner sous d'autres cieux.

Les classes sont ainsi composées :

CLISS (ULIS) : 11 élèves, Carine Cagé

CP : 24 élèves, Nathalie Lambert

CP-CE1 : 25 élèves, Stéphanie Tandt

CE1-CE2 : 23 élèves, Annie Peruffo

CE2-CM1 : 25 élèves Violaine Cantet (Karine Gehle)

CM1 : 25 élèves, Patrick Borneman (décharge de direction assurée le lundi et jeudi par Violaine Cantet)

CM1-CM2 : 26 élèves, Gaëlle Lathière

CM1-CM2 : 26 élèves, Audrey Jolly

Elza Peruffo Titulaire mobile

Le Rased est composé de Nathalie Dumas et d'un maître E.

Depuis la rentrée, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées qui porteront à 190 les effectifs de l'école après les vacances de la Toussaint.

Sans grande modification par rapport à l'an passé, les TAP ont lieu pour les plus grands le lundi et le jeudi de 15h à 16h30 et pour les plus petites classes le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Facultatifs et gratuits, les TAP nécessitent malgré tout une inscription préalable obligatoire auprès du centre social LA Maison Pop'. Nouveauté : des séances découvertes du judo seront proposées prochainement !



Calendrier scolaire... les nouvelles zones

L'académie de Poitiers se trouve désormais dans la Zone A (académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers).

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : vendredi 17 octobre ; reprise des cours : lundi 2 novembre

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 ; reprise des cours : lundi 4 janvier 2016

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 13 février ; reprise des cours : lundi 29 février

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 9 avril ; reprise des cours : lundi 25 avril

Vacances d'été : fin des cours mardi 5 juillet



AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

FORUM DES ASSOCIATIONS : les forces vives du pays de Montendre



On en parlait depuis longtemps, on l'espérait... Né d'une volonté municipale et soutenu par le centre socio culturel LA Maison Pop avec le concours de l'office de tourisme, il s'est enfin tenu ce premier grand forum des associations de Montendre et des communes avoisinantes (ancien canton). Près d'une cinquantaine d'entre elles étaient rassemblées ce 19 septembre à la salle des fêtes, composant un catalogue vivant et dynamique de tout ce qui se passe dans notre secteur...

Pour les non-avertis, la surprise était de taille : de l'aviation civile au judo en passant par les musiques amplifiées, le théâtre, la défense de l'agriculture paysanne, la philatélie, la gym, le don du sang, le qi gong, l'esperanto, le chant, la petite enfance... le panel d'activités déclinées était impressionnant, tant par son nombre que par sa diversité. On allait d'ailleurs de surprise en surprise grâce aux nombreuses animations qui ont rythmé la journée : les rollers, les cannes major, des circuits simulant une alcoolémie excessive, de la danse en ligne, du tir à l'arc, une saynète de théâtre, de la boxe thaïe... autant d'activités qui se pratiquent chaque semaine à moins de dix kilomètres à la ronde. Epoustouffant !

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et le public est venu en nombre rencontrer ses associations ; quant aux bénévoles, ils paraissaient heureux de cette journée qui leur était entièrement dédiée. Ils ont pu non seulement entrer en contact direct et répondre aux questions du public, recruter de nouveaux pratiquants, intéresser de nouveaux bénévoles... mais aussi échanger et dialoguer avec leurs homologues des autres associations. Nul doute que cette journée sera à l'origine des projets qui émergeront dans les prochains mois !

Au moment de se quitter (autour d'un cocktail sans alcool offert par l'association Vie Libre), chacun semblait satisfait de sa journée et beaucoup se sont donné rendez-vous dans un an.



L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Il s'est inscrit dans cette journée bien remplie, donnant à voir aux nouveaux venus une vitrine vivante des communes regroupées au sein du SIVOM, co-organisateur, avec la mairie de Montendre et l'office du Tourisme de cet accueil, et leur proposant un lien direct avec leurs élus, leurs associations.

La nouvelle formule, de jour, et accolée au forum, est apparue plus séduisante, plus conviviale, preuve en est des nouveaux habitants venus plus nombreux que les années précédentes. Le verre de l'amitié les a tous réunis autour du monde associatif, dans un joyeux brouhaha.



Solidarités Jeunesses : 20 ans de chantier à Montendre



Solidarités Jeunesses : les chantiers, tout comme la Maison des Bateleurs, avenue de Onda sont des lieux ouverts... où les visiteurs sont toujours bienvenus

Jeudi 3 septembre, un nouveau chantier Solidarités Jeunesses a démarré à Montendre afin de poursuivre la réfection des remparts du château. Le petit groupe était composé d'une douzaine de jeunes, âgés de 19 à 25 ans, de toutes nationalités. Pendant trois semaines, encadrés par Lucie Labrouche (coordinatrice de chantiers), ils ont travaillé sur nos vieilles pierres tout en découvrant notre commune et sa région.

Cette sympathique équipe cosmopolite a été accueillie à la mairie par Céline Briaud et Michel Lathière, adjoints au maire et Nathalie Lauzel, conseillère municipale, en présence de la Présidente de l'association, Bérénice Doussin et de J-L Belanguez, bénévole.

Depuis presque vingt ans, Solidarités Jeunesses est incontournable dans le paysage montendrais : association d'éduca-

tion populaire, elle organise des chantiers de restauration du petit patrimoine, et participe à des projets locaux culturels, artistiques ou environnementaux. Elle accueille non seulement des volontaires internationaux (en long terme ou pour des chantiers de quelques semaines comme celui qui vient de s'achever) mais aussi des groupes de mineurs ou de jeunes adultes venus de structures socio-éducatives, ou des personnes en insertion... pour les aider à redonner du sens à leur vie, leur réapprendre à vivre avec les autres, participer à des activités collectives, reprendre un rythme de vie, retrouver la confiance en soi... Contact : 05 46 49 08 34 ou sjbateleur@wanadoo.fr

RAM : modification des permanences à Montendre et programme d'animations

Les ateliers ont repris depuis la rentrée. Les jours d'ateliers de Montendre et St Martin d'Ary ont été échangés pour faciliter l'accès à Montendre (le marché posait problème) : ainsi les ateliers de St Martin d'Ary auront lieu à présent le jeudi matin et ceux de Montendre le vendredi matin.

Au programme de ce premier trimestre :

- Des ateliers d'éveil variés pour les tout-petits, séances de bébés danseurs, ateliers découverte autour de la communication bienveillante.

- Mais aussi : une formation pour les assistantes maternelles sur la sécurité au domicile avec un module, un accès au CAP petite enfance en VAE, des soirées d'échange autour du métier d'assistante maternelle, et deux soirées animées par une diététicienne sur le thème de la diversification alimentaire le 15 octobre.

Le RAM est un service public et gratuit, à la disposition des parents et des assistantes maternelles.

CAFÉ DES PARENTS

Le Centre socio-culturel LA Maison Pop' propose aux parents dans le cadre de son projet Collectif Familles, un moment convivial : discussions, échanges autour de sujets liés à la famille, à la parentalité.

Ce **Café des Parents**, gratuit et ouvert à tous, est animé par la référente familles de LA Maison Pop' (05 46 70 43 67) : prochains rendez-vous (2015/2016) : vendredis 2 et 16 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre, 8 et 22 janvier, 5 février, 4 et 18 mars, 1er et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin. De 9h à 10h30, au Centre de Loisirs.



SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la Semaine Bleue coordonnée par le CLIC en Haute Saintonge, LA Maison Pop' organise à la salle des fêtes de Montendre, le jeudi 15 octobre :

- 9h30 : tables rondes et débat « *La retraite, ça se prépare* »

- 14h30 FESTI'BLEU : animations festives et spectacle.



A chacun sa Rock School !

En septembre, Adonf a ouvert quatre Rock Schools près de chez nous, portant au nombre de cinq les Rock School du territoire de notre secteur :

- Chevanceaux
- Jonzac
- Montguyon
- Saint-Ciers-sur-Gironde.



VOUS ÊTES COMME ÇA...

Le premier adjoint épinglé : la médaille d'honneur pour Patrick Giraudeau



Adjoint depuis 1995 date de sa première élection, premier adjoint depuis 2001, Patrick Giraudeau est un élu passionné de la chose publique, passionné de sa ville de Montendre à laquelle il accorde sa plus grande disponibilité. Elu pour la 1ère fois au conseil municipal en 1995, il a d'abord été adjoint à la vie associative ; puis en 2001, il devenait le premier adjoint de Bernard Lalande avec une délégation générale, mandat qu'il occupe toujours aujourd'hui.

C'est pour saluer cet engagement de vingt années que lui a été décernée la médaille d'honneur (argent) Régionale, Départementale et Communale

Elu de dossier comme de terrain, Patrick Giraudeau est celui que le maire Bernard Lalande considère comme son alter ego. Il suit tout particulièrement les dossiers dits structurants (grands projets, etc.) mais aussi l'urbanisme, l'organisation des élections, les travaux de voirie. Actuellement, il conduit le dossier « quartier Tivoli » et aux côtés du maire et du président de la CDCHS Claude Belot, il

continue à piloter le dossier du labyrinthe porté par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge.

A l'occasion des manifestations officielles organisées pour le 14 juillet, devant les autorités civiles et militaires réunies place des Halles, il a reçu la médaille d'honneur des collectivités des mains du sous-préfet Frédéric Poisot, tandis que le sénateur-maire de Montendre lui remettait la médaille de citoyen d'Honneur de la ville de Montendre. Devant sa famille et ses nombreux amis réunis, le maire de Montendre a loué les qualités de son premier adjoint : des compétences d'animateur au sein de l'équipe municipale, son sens de l'intérêt public et sa grande probité, doublées d'une bonne humeur à toute épreuve. Il a aussi salué avec chaleur l'ami, lequel était particulièrement ému à l'évocation de ce beau parcours.

Pierre Joxe : l'ancien ministre en visite à Montendre



Le 17 juillet, Pierre Joxe, Ministre de l'Intérieur, puis de la Défense sous la présidence de François Mitterrand, ancien membre du Conseil constitutionnel et Président de la Cour des comptes, est venu en visite à Montendre. A la Maison des Bateleurs, il a rencontré les administrateurs de l'association Solidarités Jeunesses et la Municipalité. Aujourd'hui avocat au barreau de Paris, Pierre Joxe dédie cette activité à la défense des mineurs qu'il défend bénévolement. Il connaît et mesure les bénéfices de structures telles que SJ qui l'a reçu en toute simplicité, association d'éducation populaire qui accompagne les jeunes de tous horizons vers une citoyenneté entière et réfléchie. Il a chaleureusement félicité l'ensemble des acteurs, politiques et associatifs, qui ont contribué à l'implantation et la pérennisation d'une telle structure dans notre commune rurale.



VOUS ÊTES COMME ÇA...

Les Cannes Major championnes d'Europe

2015 aura été une belle année pour les Cannes Major de Montendre ! Après être revenues victorieuses des championnats de France en juin, voilà qu'elles ont trusté les podiums des championnats d'Europe à Albi fin août. Elles s'y sont en effet distinguées dans plusieurs catégories :

- Junior : Iseline Gorry médaille d'or junior solo ;
- Sénior : en solo Jeanne Goussard médaille d'argent et Marie Goussard médaille de Bronze ;
- Duo sénior Médaille d'argent ;
- En formation : pour leur première participation, les juniors (11-14 ans) auxquelles s'étaient jointes quelques cadettes, ont obtenu une médaille d'argent tandis que les séniors obtenaient leur 4^e médaille d'or consécutive. Une belle confirmation !

Toutes ces jeunes filles travaillent beaucoup pour obtenir ces résultats mais elles y prennent surtout beaucoup de plaisir. Patrick Goussard, le président, assure la mise en place chorégraphique, la préparation mentale et physique des majorettes, tandis que la capitaine et la vice-capitaine assurent la partie technique des entraînements qui ont lieu au marché couvert :

- Le vendredi de 19h30 à 22h30 (préparation des championnats)
- le samedi de 13h30 à 14h30 : groupe des nouvelles ;
- le samedi de 14h45 à 17h45, répétitions en groupe.

Le travail en commun est la règle, le groupe est beau-

coup sollicité, sur le choix des musiques, etc. Les Cannes majors sont véritablement actrices de leur activité qui leur permet aussi de voyager (47 prestations depuis le mois de décembre 2014, des séjours en Europe de l'Est, des échanges avec le Québec, etc.), de faire des rencontres, et de s'ouvrir au monde. C'est une école de vie et du respect et le Président se réjouit de piloter un groupe aussi dynamique, autour duquel les familles sont très investies.

Les Cannes Majors recrutent, dès 8 ans : pour toute information, contacter **Patrick Goussard au 06 20 91 28 87**.



Christine et Jean-Luc, de fidèles vacanciers !

Christine et Jean-Luc Millet aiment les vacances à Montendre, et cela depuis longtemps... Car cela fait 20 ans maintenant qu'ils installent leur caravane au camping de la Forêt, chaque été sans exception, pour des vacances familiales et en toute décontraction. Leur plus jeune fille, âgée aujourd'hui de 23 ans, n'a connu que ces vacances-là, et quelles vacances ! Christine en conserve des albums photos plein de souvenirs....

Toutes les générations réunies

Désormais, leur grande famille aime à se retrouver là, des grands-parents aux petits-enfants : la piscine, les clubs et leurs sympathiques animateurs, les soirées éclades, les sorties... Ici c'est le point de ralliement où amis, oncles et tantes, cousins et cousines se rejoignent chaque année quelques jours.

S'ils sont venus la première fois, il y a donc 20 ans, un peu par hasard dans cette région qu'ils ne connaissaient pas du tout, Christine et Jean-Luc ont très vite apprécié le cadre exception-

nel du camping, ses beaux arbres, ses vastes ombrages si précieux aux chaleurs de l'été... Mais nos amis Bretons aiment aussi Montendre pour son bien-vivre, ses commerces, ses marchés, les copains motards, notamment ceux du club des Phénix de Souméras, avec lesquels ils se sont beaucoup liés au fil du temps.

Une situation géographique idéale

Les journées se passent tranquillement, « Depuis le temps, on a nos petits rituels, nos habitudes ! » : autour de la piscine, en balades à moto, à rayonner dans la région. Montendre occupe une position idéale proche de l'océan, mais aussi de l'Estuaire, de la Dordogne, et de Jonzac à Beauvallon (Montguyon), en passant par Saintes

ou Cognac, « Dans un périmètre relativement réduit, il y a des tas de choses à faire, à visiter ! ». Dernière balade de nos Bretons, le site du Fâ, près de Talmont. « Tous les ans, on découvre de nouvelles balades ! » se réjouissent-ils.

La retraite approchant, les Millet ont une certitude : non seulement ils vont continuer à venir camper l'été dans leur caravane à Montendre, mais en plus, ils prolongeront leur séjour : « Ici, on a tout ce qu'il nous faut, la tranquillité, le soleil, la nature, nos copains. Que demander de plus ? ».



COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

Fête de Charde

La fête de Charde a encore attiré, grâce à un programme riche et varié, son flot habituel de visiteurs en tous genres ; la météo étant de la partie, l'édition 2015 fut une réussite !

La brocante du dimanche, avec une organisation au cordeau, a par exemple réuni 90 exposants qui ont reçu de nombreux curieux et acheteurs, un succès !

Les festivités avaient débuté le vendredi soir autour du traditionnel pot des habitants qui a regroupé une bonne centaine d'invités en présence du sénateur maire, des conseillers municipaux, du président du Sivom et des maires des communes voisines...

Elles se sont poursuivies par une petite randonnée campagnarde suivie d'un concert très apprécié des Nimb qui ont fait un tabac !

Belle soirée aussi lors du dîner dansant du samedi animée par Myriam et son orchestre tandis que les jeux d'autrefois ont amusé petits et grands le dimanche après-midi : cette animation gratuite et tout public a enchanté les visiteurs (et pas seulement les enfants !), qui ont retrouvé le plaisir de partager des jeux simples, en famille, ou entre amis.

La municipalité et les bénévoles de l'Amicale Chardeise (40 per-

sonnes mobilisées pendant trois jours parmi lesquelles de nouvelles recrues très motivées) étaient très satisfaits du bilan de la fête, notamment d'avoir vu autant de monde s'associer à ce moment festif annuel.



TRAVAUX : de nouveaux sanitaires flamboyants neufs ont été aménagés à l'intérieur de l'école cet été. Une extension de 17 m² a permis la création de WC accessibles aux handicapés, d'urinoirs et de lavabos séparés.

VOIRIE : le goudronnage de la rue des Champs a été effectué et prochainement seront réalisés les travaux d'entourage des conteneurs sur cette même voie. De nombreuses opérations d'hydrocurage en traversée de route ont été réalisées tout au long de la belle saison.

ESPACES VERTS : en prévision de l'arrêt des traitements par désherbant, il est prévu l'enherbage des allées du square. Les élus réfléchissent également avec les services au choix de plantations moins gourmandes en eau. Afin de nourrir leurs études, les opérations d'arrosage et les volumes ont été comptabilisés au cours de la dernière campagne d'arrosage.



Rentrée

24 élèves sont scolarisés à Charde dans la classe de Maître Jean Touzo (16 grandes sections et 8 CP). Il est assisté d'Elodie Bekik et d'Alexandra Babin. L'entrée et la sortie de l'école se font désormais par le portail route de Coux, donnant directement accès aux bus et au parking.

Rendez-vous autour de St Babylas : culture et patrimoine

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité de Vallet et le Foyer rural Val et Pontignac proposaient de multiples animations autour de l'église St Babylas à l'occasion des journées du patrimoine.

Des talents locaux (peintres, photographe, zingueur et passionnés de vieilles autos) y exposaient, dans l'église et sa crypte ou autour de l'édifice. Tout le week-end, des groupes musicaux (pas moins de 5 formations) de la Haute Saintonge ont également assuré la partie "ambiance" de cette manifestation où le

mélange des genres, des talents et des époques fut le maître mot. L'ambiance autour de la petite église fut excellente, le public est venu nombreux, découvrant souvent le cadre exceptionnel du vieux bourg, particulièrement mis en valeur par ces nombreux talents...

Vallet et son patrimoine étaient vraiment en fête, à la grande satisfaction du maire délégué de Vallet, Ludovic Poujade, initiateur de cet événement. Un grand merci à tous les artistes mais aussi aux services municipaux et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau week-end.



Guy Legentil (assis, au centre) avait très aimablement mis à disposition son hangar pour abriter les concerts



Les bénévoles du foyer rural



Les "Wild Child" de la Rock School : Kimane, Louane et Mafalda



Le groupe Oracasse, très applaudi, comme le furent les Purplestone Circus, les Nimb les Wild Child et les "Make Noise" qui ont assuré l'ambiance musicale de ce week-end.



scolaire

26 élèves sont scolarisés à Vallet dans la classe de Marion Bellue (11 PS et 15 moyennes sections), épaulée par son ATSEM Marjorie Divoul. A la rentrée, les enfants ont eu le plaisir de découvrir une magnifique structure de jeux avec toboggan implantée dans la cour par les services techniques cet été.

Pique-nique à l'étang

Fin août, le dernier dimanche avant la rentrée, une soixantaine de Valletais avaient répondu à l'invitation du foyer rural pour partager le contenu de leurs paniers autour de l'étang : comme une ultime pause estivale et conviviale, toujours très appréciée des convives !





5^E SALON
DU LIVRE
DE MONTENDRE
DIMANCHE
18 OCTOBRE
2015

SALLE
MUNICIPALE
ORGANISATION :
MÉDIATHÈQUE
MUNICIPALE
ET LECTUR@MÉDIA

ENTRÉE
LIBRE

10H
18H

PLUS DE
50 AUTEURS

ATELIER MANGA

EXPOSITIONS

CONTES POUR ENFANTS SUR LE THÈME DES
MONSTRES

